



L'union dans l'action

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 27 janvier 2021,
en visioconférence

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Bertrand Guibord, secrétaire général
Ramatoulaye Diallo, trésorière
Chantal Ide, vice-présidente

Conseil syndical

Carole Yerochewski, immigration et relat. interculturelles
Sophia Alvarez, environnement et dévelop. durable
Donald Picotte, LBGT+
Chantal Morin, condition féminine
Madeleine Ferland, éducation
Martin Renaud, droit au travail
Jonathan Grenier, jeunes
Benjamin Dufresne Douville, santé et services sociaux

Dominique Daigneault et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Elle souligne le décès des travailleuses et des travailleurs qui ont lutté contre la COVID-19 au prix de leur vie ainsi que le décès d'une militante du SPUQ et du conseil central, Léa Fontaine.

Mot d'ouverture

Bonjour !

Je ne peux pas m'empêcher de commencer en ayant une pensée émue pour le départ de notre camarade Léa Fontaine, du Syndicat des professeurs de l'UQAM, que j'aimais beaucoup et qui militait au conseil central, comme déléguée, comme membre du comité de mobilisation et toutes sortes d'autres choses parce que Léa était une militante d'abord et avant tout, en plus d'être une personne au cœur grand comme la terre. Laissez-moi vous lire un court extrait du texte magnifique rédigé par des collègues de l'UQAM :

Nous perdons une camarade. Léa laisse un vide dans les rangs sur de nombreux fronts de lutte pour la justice sociale et le changement social radical, contre un système qui broie les individus, les travailleurs et les travailleuses. Notre camarade Léa nous laisse en témoin sa conviction simple de l'absolue nécessité

de s'organiser, une conviction rappelée et martelée de réunion en réunion, dans les syndicats et dans les groupes de défenses des droits, dans les revues militantes et scientifiques, dans les conversations académiques et dans les conversations de la rue. Il y a le vide insaisissable. Mais il y a aussi l'inspiration que nous laisse l'image de notre camarade Léa, une syndicaliste solidaire et résolument internationaliste, l'image d'une combattante teintée de rouge, de ses lunettes jusqu'au bout de ses idéaux.

Merci Léa.

Des injustices, et vous êtes bien placées pour le savoir, continuent d'abonder et pas à peu près ! Le *HuffPost* relate qu'Oxfam a récemment sorti un rapport qui dénonce le fait que, et je cite : *Dix milliardaires ont gagné assez d'argent pendant la pandémie pour vacciner le monde entier et que pour les plus riches du monde, il a fallu moins de 10 mois pour récupérer les pertes financières causées par la pandémie. Pour les plus pauvres du monde, estime le rapport, cela prendra plus de 10 ans.*

« Alors qu'une riche minorité a accumulé de vastes fortunes avant et pendant la pandémie, la majorité de la population mondiale lutte pour survivre avec des salaires de misère et sans un accès décent à des soins de santé ou à l'éducation », soutient Paul O'Brien, vice-président d'Oxfam Amérique, au *HuffPost*. « Les niveaux actuels de concentration extrême des richesses ne sont pas durables. Les milliardaires sont un signe de maladie économique, pas de santé. Ils sont le symptôme d'une économie en panne. » La publication du rapport survient au même moment où le Forum économique mondial de Davos a commencé ses travaux. Une fois de plus, il dresse un portrait de la fracture entre les conditions des PDG et des travailleuses et des travailleurs au bas de l'échelle.

Paul O'Brien mentionne que de recourir aux dons de charité ne changerait pas les choses en profondeur et que ceux-ci ne remplaceraient pas la taxation des riches et de leurs entreprises dont les profits ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi OXFAM, à l'instar du conseil central et de plusieurs de ses alliés, recommande plutôt d'instaurer un impôt sur la fortune, un pas essentiel pour aller vers un système économique plus juste et plus stable. OXFAM déplore également que les super riches puissent bénéficier d'un réseau de paradis fiscaux pour éviter de payer leur juste part d'impôt, qu'ils continuent de s'enrichir alors qu'ils exercent une pression à la baisse sur les salaires des travailleurs et des travailleuses et qu'ils utilisent leur argent afin que les gouvernements adoptent des politiques qui vont dans le sens de leurs intérêts.

On le répète régulièrement au conseil central, si on veut plus de justice sociale, ça prend des transformations majeures de notre système économique, ça prend même un changement complet de ce système, le capitalisme, qui se fonde sur l'exploitation et les injustices.

Justement, à cet égard, pour ceux et celles qui seraient disponibles, on vous invite à participer à une conférence *Un budget pour la justice sociale* organisée par la Coalition Main rouge 3 février à 15 h. Si vous n'êtes pas disponible pour y participer, elle sera

enregistrée. On vous invite si ce n'est pas fait, à signer la pétition de la Coalition Main rouge www.filetsocial.ca.

Parce que c'est pas vrai qu'on va retourner à l'austérité.

Pour reprendre le thème du congrès de la CSN, on va continuer à mener nos luttes ensemble pour chacun.

Parlant du congrès de la CSN, jusqu'à présent on a eu seulement des commentaires positifs de la part des délégué-es, bien sûr, compte tenu du contexte particulier lié à la pandémie. Parmi les points que les gens nous ont dit avoir particulièrement appréciés, il y a les discussions en atelier, le FDP du centenaire, qui apportera un soutien encore plus grand aux syndicats en lutte, et la vidéo pour souligner les luttes syndicales. Plusieurs propositions ont été référées aux prochains conseils confédéraux, qui dureront plus longtemps qu'à l'habitude. La délégation aura un rôle important à jouer, parce que, contrairement à nos traditions, seulement quelques propositions ont été discutées dans les ateliers, mais n'auront pas été débattues sur le plancher du congrès. Le comité exécutif du conseil central va se donner des moyens pour outiller le mieux possible la délégation pour que tout le monde puisse jouer pleinement son rôle pour porter la parole des membres.

Une des luttes qui occupe pas mal les organisations syndicales et celles qui luttent pour le respect des droits des travailleurs et des travailleuses accidentées, c'est celle contre le PL59. Quand on parle d'un rendez-vous manqué ! Y avait eu aucune modification aux lois qui concernent la SST en 40 ans et le seul consensus auquel le ministre Boulet est parvenu, c'est de faire l'unanimité contre son projet de loi, tant du côté patronal que syndical.

Si vous n'avez pas déjà aimé la page du CASS du conseil central, c'est le temps de le faire. On vous invite à venir vous y informer et à partager les informations que vous y trouverez. C'est un enjeu majeur pour les travailleuses et les travailleurs. On n'a pas attendu 40 ans pour une réforme pour finir par se faire passer un sapin ! Oui, il y a des avancées, mais il y a des reculs vraiment importants, qui ne passent pas ! Par exemple, les groupes prioritaires 1, 2, 3 particulièrement dans l'industrie lourde perdront des acquis majeurs qui avaient été gagnés de haute lutte.

Des exemples de ce que la CSN demande :

De maintenir l'ensemble des mécanismes de prévention pour les groupes dits prioritaires : C'est pas parce que tu donnes un tout petit peu plus à certains groupes qui n'étaient pas couverts qu'il faut que tu enlèves tout aux groupes qui l'étaient déjà ;

De maintenir les droits des représentants à la prévention, notamment le temps de libération dont ils bénéficient pour effectuer leur travail ;

De revoir à la hausse le niveau de risque dans plusieurs secteurs, notamment en santé et services sociaux, en éducation et dans le secteur municipal. Certains secteurs sont sous-

évalués. La pandémie de COVID-19 met bien en lumière les dangers que plusieurs secteurs vivent au quotidien ;

De majorer le nombre d'heures que le représentant à la SST peut consacrer à son travail ;

La CSN dénonce également les reculs quant à la situation des femmes enceintes et qui allaitent.

Et ça, ce ne sont que quelques exemples du type d'informations que vous trouverez sur la page FB du CASS et sur le site de la CSN. C'est vraiment important que, comme syndicats, on s'engage à fond contre le virage que prend la réforme.

Pour terminer, je voudrais souligner quelques dates importantes : aujourd'hui, Journée internationale de l'enseignement supérieur et en février, se tiendront les Journées de la persévérance scolaire. Un mot pour ceux et celles qui travaillent dans le secteur de l'éducation : Votre tâche est loin d'être facile, pour les enseignantes et les enseignants, les personnels de soutien, et aussi les enfants et les parents, qui rencontrent des défis majeurs dans ce contexte particulier qu'est celui de la pandémie. Il est important d'être solidaires les uns des autres, on vous remercie pour le travail extraordinaire que vous faites dans des conditions vraiment difficiles !

Enfin, la semaine prochaine, c'est la Semaine de prévention du suicide, soit du 31 janvier au 6 février. Je le répète, on vit des moments difficiles ces temps-ci, et les conditions ne sont pas réunies pour qu'on puisse s'apporter tout le soutien solidaire dont on a besoin pour faire face à l'adversité. C'est le moment plus que jamais de porter attention aux signaux de détresse que nous envoient parfois ceux que l'on côtoie. Déjà les mois de janvier et de février sont des mois pendant lesquels c'est plus difficile pour tout le monde, alors en contexte où l'on vit une situation de grand isolement à cause de la pandémie, les situations de détresse psychologique sont encore plus présentes. On a des ressources au conseil central, y en a dans plusieurs milieux de travail, n'hésitez pas à les faire connaître à vos proches qui en auraient besoin ou à les utiliser vous-mêmes. Et j'ai un message particulier pour les militantes et les militants : pour pouvoir aider les autres, faut aussi être capable de se laisser aider. Comme militantes et militants, il arrive parfois qu'on se laisse envahir par l'impuissance qu'on ressent parce qu'on souhaiterait gagner toutes les batailles que l'on mène et parce qu'on voudrait en finir une fois pour toutes avec l'exploitation, la discrimination et tout ce qui fait souffrir l'humanité et la planète sur laquelle on vit. Faut jamais oublier qu'il n'y a aucune cause qui s'est gagnée parce qu'une seule personne l'a portée sur ses épaules. Nos luttes sont des luttes collectives, qui visent un mieux-être pour tout le monde, pas seulement pour une poignée de gens qui vivent dans leur tour d'ivoire, une cuillère d'argent à la bouche. Donc, si ça ne va pas, si vous vous sentez dépassés, en détresse, n'attendez pas. Parlez. On est une couple à avoir une épaule où on peut s'épancher, pour reprendre les mots de Jean Leloup, une épaule bourrée de pouvoirs. Sur ce, je vous dis prenez soin de vous et je souhaite une bonne assemblée.

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical (voir p. 1).

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU NUNAVIK ET DE LA BAIE-JAMES

Bertrand souligne la présence de Victor Mesher, président du SEARK-CSN.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 décembre 2020
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
10. Plan d'action contre le racisme systémique
11. *Avis d'élections*
 - *Responsable du CASS au conseil syndical*
 - *Comité de mobilisation (CSN-Construction)*
 - *Comité de surveillance*
12. Divers
 - Soirée sur la grossophobie
 - FSM 2021
 - Campagne de la Coalition Main rouge
 - Déclaration de la Convergence pour la sortie de crise
 - *Mois de l'histoire de Noir-es*

**Il est proposé par Daniel McSween
appuyé par Tanya Valdez**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié. Le point « Avis d'élections » est ajouté en point 11 et le sous-point « Mois de l'histoire des Noir-es » est ajouté en Divers. Les autres points sont décalés en conséquence.

ADOPTE

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 DECEMBRE 2020

**Il est proposé par Sylvie Tremblay
appuyé par Corine Gagnon-Tremblay**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 décembre 2020, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Sophia Alvarez
appuyé par Martin Godon**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCREDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DELEGUES

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon
Appuyé par Jean Langevin**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

Syndicat des professeurs du Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent			
03-09-004	Talbot	Nicolas	AGO
03-09-004	Beaupré-Laforest	Catherine	AGS
Syndicat des employés et employées d'Énergir (CSN)			
09-22-005	Laverdure	Christine	AGO
STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN			
08-09-400	Nounagnon	Brinell	AGO
08-09-400	Rojas Tejada	Véronica	AGO
08-09-400	Cuerrier	Roxanne	AGO
08-09-400	Ngo Hott	Marie	AGS
08-09-400	Parent	Line	AGO
08-09-400	Jean-Jacques	Youdeline	AGO
S DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL			
05-09-057	Emilien	Stéphanie Blandine	AGO
05-09-057	Lucas	Éric	AGO
Syndicat des employés et employées du Cégep du Vieux Montréal (CSN)			
09-09-030	Avelar	Kim	AGO
09-09-030	Pilon	Roméo	AGS

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Bertrand Guibord fait la présentation des syndicats à affilier.

Il est proposé par Jocelyn Bouchard

Appuyé par Sophie Leclair

- ✓ Les travailleuses et travailleurs du Centre Horizon Carrière. Ces 22 travailleurs œuvrent dans le secteur de l'employabilité et travaillent principalement avec les nouveaux arrivants, l'équipe a majoritairement choisi de joindre les rangs de la CSN.

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération des professionnelles, au Conseil central du Montréal métropolitain et, bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux.

- ✓ Le STT des stationnements de Montréal - CSN est en campagne de syndicalisation et a déposé 17 requêtes en accréditation depuis 2018 pour représenter, chez Indigo Parc Canada, les salariés occupant les fonctions de préposés au stationnement et au centre d'appel, caissiers, voituriers, valets et chefs d'équipe.

Dans la seule région de Montréal, l'entreprise gère près d'une centaine de stationnements, dont la majorité demeure non-syndiquée. Les conditions des travailleurs dans ce secteur avoisinent le minimum ; issus essentiellement d'une immigration de première génération, ces travailleurs occupent souvent plus d'un emploi, vivent en situation de précarité et composent tous les jours avec les obstacles de l'intégration socioculturelle au Québec.

Cette **nouvelle section du CENTRE EATON** qui représente 5 salarié-es, est affiliée à la Fédération du commerce, au Conseil central du Montréal métropolitain et bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Bertrand présente Chloé Bourbiaux, secrétaire du STT de l'Accueil Bonneau – CSN, qui fait part à l'assemblée des mesures répressives mises en place par l'administration qui a aboli les postes des intervenants et intervenantes de première ligne pour les remplacer par des agents de sécurité.

La direction de l'Accueil Bonneau a décidé de mettre à pied 11 intervenant-es pour les remplacer par des gardes de sécurité. Depuis mercredi dernier, toutes les personnes qui se présentent à l'Accueil Bonneau sont confrontées aux gardes de sécurité. Des manifestations ont eu lieu pour dénoncer la situation et des démarches juridiques sont en cours pour dénoncer la décision de la direction. Un échange s'ensuit, où les délégué-es manifestent leur appui aux membres du STTAB et leur indignation face aux agissements de la direction de l'Accueil Bonneau. La situation est d'autant plus inquiétante qu'elle semble refléter une tendance plus générale dans le milieu communautaire.

**Il est proposé par Marlene Figueroa
Appuyée par Daniel Leduc**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN :

- dénonce la décision de la Direction de l'Accueil Bonneau à l'effet d'abolir les postes des intervenants et intervenantes de première ligne pour les remplacer par des agents de sécurité ;
- appuie la lutte des travailleuses et travailleurs de l'Accueil Bonneau qui soutiennent les personnes en situation d'itinérance en leur offrant des services plus adaptés à leurs besoins ;
- invite ses syndicats affiliés à faire de même.

ADOPTÉ

10. PLAN D'ACTION CONTRE LE RACISME SYSTEMIQUE

Rama fait une courte présentation en ouverture du point pour placer le débat.

Alain Croteau, président du STTCIUSSSCSMTL-CSN, s'adresse à l'assemblée pour parler de l'initiative mise en place dans son syndicat afin de favoriser la participation des personnes racisées à la vie de son syndicat et de lutter contre la discrimination systémique. Il parle des démarches entreprises au fil des années pour lutter contre le racisme systémique.

Marjorie Villefranche donne des indications aux délégué-es sur les manières de détecter la discrimination systémique dans un milieu de travail. Après avoir constaté la discrimination, il faut en identifier les causes, notamment sur le plan des politiques d'embauche.

Jill Hanley présente les résultats d'une étude menée par le groupe de recherche au sein duquel elle travaille, le SHERPA, au sujet des impacts de la crise de la COVID-19 sur les communautés culturelles montréalaises. Cette recherche fait ressortir le fait que les personnes racisées sont particulièrement touchées par la pandémie entre autres facteurs et présente quelques recommandations pour changer les choses.

Fo Niémi dresse un portrait des luttes contre diverses formes de discrimination systémique au fil du temps, notamment celles des femmes, des personnes

handicapées et racisées. Il commente certains rapports et décisions juridiques importantes dans le dossier. Il souligne quelques manières par lesquelles le racisme systémique est banalisé.

Les panélistes répondent aux questions de l'assemblée.

**Il est proposé par Donald Picotte
Appuyé par Geneviève Lapointe**

De laisser Frantz André s'adresser à l'assemblée.

Adopté

**Il est proposé par Chantal Morin
Appuyé de Jocelyn Bouchard**

De prolonger l'assemblée jusqu'à 22 h.

Adopté

Rama et Carole Yerochewski présentent la proposition de plan d'action contre le racisme systémique :

Plan d'action du CCMM–CSN contre le racisme systémique

Le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN (CCMM–CSN) et ses syndicats affiliés veulent **éradiquer le racisme systémique** (référence : résolution du congrès de juin 2019, sur l'union dans la diversité et la résolution de l'AG de juin 2020 sur la lutte contre le racisme systémique). À cet effet, nous mettons en œuvre un plan d'action pour que les **syndicats affiliés prennent les moyens d'accueillir et d'intégrer les personnes issues de groupes racisés et de l'immigration ainsi que les Autochtones dans leurs pratiques, leurs structures et leurs instances.**

Nous sommes conscients que nous n'éradiquerons pas le racisme systémique sans la participation pleine et entière de ceux et celles qui le subissent. C'est pourquoi il faut faire en sorte que les personnes racisées, celles issues de l'immigration et les personnes autochtones soient présentes et représentées dans toutes nos instances syndicales (assemblées générales, conseils et comités syndicaux, exécutifs des syndicats, des fédérations, des conseils centraux et de la confédération), à égale proportion de leur présence sur le marché du travail.

1^{er} axe : Assurer la représentation des personnes issues de groupes racisés, de l'immigration et des autochtones dans les structures et instances des syndicats à égale proportion de leur présence sur le marché du travail.

Actions

- Encourager, par la formation de comités syndicaux et diverses actions d'information et de formation, les personnes racisées à présenter leurs candidatures pour les postes de responsabilités dans les syndicats.
- Adapter le fonctionnement de nos instances pour permettre aux personnes issues de groupes sociaux racisés de participer à la vie syndicale et d'être en mesure de solliciter des mandats électifs.

2^e axe : Favoriser la participation de toutes et tous à la vie démocratique des syndicats.

Actions

- Préparer un questionnaire visant à récolter de l'information auprès des syndicats affiliés et de leurs membres, afin de rendre visibles les différents enjeux auxquels ils sont confrontés pour parvenir à faire participer et représenter les personnes issues de groupes sociaux racisés.
- Organiser des séances d'information sur l'histoire du syndicalisme, du droit du travail au Québec, des luttes et des gains.
- Organiser des activités pour favoriser des rapports interculturels harmonieux. À ce titre, organiser, par exemple, des séances d'information sur le syndicalisme dans les pays d'origine de l'immigration, sur les enjeux de santé et sécurité et de droits au travail dans ces pays.
- Organiser des séances de formation sur les rôles, responsabilités et règles de fonctionnement démocratique des instances syndicales.

Moyens

- Mettre en place des indicateurs pour assurer un suivi de la progression de ces axes.
- Développer des outils de sensibilisation (affiches, capsules vidéo) sur les réalités du racisme systémique.
- Recruter et former des animateurs et animatrices pour des séances d'animation sur le racisme systémique dans les syndicats locaux.
- Organiser les sessions d'animation sur le racisme systémique dans les syndicats affiliés.
- Inviter tous les syndicats affiliés au CCMM–CSN et les fédérations concernées à participer ou à réclamer de participer aux plans d'accès à l'égalité en emploi.
- Inviter tous les syndicats affiliés au CCMM–CSN et les fédérations concernées à appuyer le plan d'action proposé par l'Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador (APNQL)¹.
- Former un groupe de travail sur les questions autochtones.
- Soutenir les comités chargés de l'accueil et du suivi de l'inclusion des nouveaux membres dans les syndicats locaux.

Nous reconnaissons ici qu'il est nécessaire que cet énoncé du plan d'action se traduise **par des indicateurs permettant de suivre la participation et la représentation collective de chacun des groupes sociaux, dont les populations autochtones, qui subissent des formes de racisme**

¹ https://apnql.com/fr/wp-content/uploads/2020/09/PLAN-ACTION-RACISME-ET-DISCRIMINATION_VF.pdf

systémique. Ces indicateurs (ordre du jour des réunions, suivi de la proportion de représentants des groupes sociaux racisés, analyse différenciée de nos stratégies syndicales en fonction de leurs impacts sur les groupes racisés, mise en place de comités syndicaux sur ces sujets, etc.) sont à compléter en fonction des informations et recommandations qui proviendront de la mise en œuvre des axes cités.

Les moyens d'action proposés ici visent autant à sensibiliser les syndicats affiliés du CCMM-CSN qu'à leur permettre de se réapproprier ce plan d'action en apportant leur expérience résultant de leur implication dans la lutte contre le racisme systémique et de la participation de leurs membres racisés, hommes et femmes.

Le CCMM-CSN invite parallèlement chacun de ses comités de fronts de lutte à proposer au moins une action dans ce domaine qui permettra de **faire ressortir les enjeux de racisme systémique liés au fonctionnement de nos institutions et de nos pratiques quotidiennes**. Nous nous référons par exemple ici à des syndicats locaux qui se sont interrogés sur la façon d'améliorer leurs pratiques en santé et sécurité du travail pour intégrer les travailleuses et travailleurs immigrés et qui, de ce fait même, ont mis en lumière des processus de racisme systémique.

Le plan d'action se traduira aussi par des outils d'intervention et des webinaires, alimentés par les différents comités des fronts de lutte.

Afin de **lancer ce plan d'action au début de 2021**, nous proposons de tenir à brève échéance une assemblée générale du CCMM-CSN sur le racisme systémique qui permettra de partager informations et connaissances de base sur le racisme systémique, pour parler d'une voix commune sur ces enjeux et pour adopter le plan d'action.

Il est proposé par Chantal Morin

Appuyée par Jonathan Grenier

D'adopter le plan d'action contre le racisme systémique.

Adopté

11. AVIS D'ELECTIONS

Dominique annonce qu'il y aura élections à l'assemblée générale du 3 mars au poste de responsable du CASS, au comité de mobilisation (un délégué en provenance de la CSN-Construction) et au comité de surveillance des finances.

12. DIVERS

- Soirée sur la grossophobie

Chantal Morin annonce une soirée sur la grossophobie organisée par le comité de la condition féminine qui se tiendra le 16 février à 18 h. Les invitées seront Julie Artacho et Édith Benier.

- Campagne de la Coalition Main rouge
Bertrand invite les délégué-es à signer la pétition de la Coalition Main rouge demandant un réinvestissement massif dans les services publics et le renforcement du filet social. Il est possible de signer la pétition au www.filetsocial.ca
Un webinaire aura également lieu le 3 février à 15 h, Dominique Daigneault y participera comme panéliste. Toutes les informations sur le webinaire sont disponibles sur la page Facebook de la Coalition Main rouge et sur celle du conseil central.
- Déclaration de la Convergence pour la sortie de crise
Bertrand informe l'assemblée que la Convergence pour la sortie de crise a publié une déclaration intitulée « Justice sociale, justice écologique : même combat ! », qui a été signée par 335 individus et une soixantaine d'organisations, dont le conseil central. La déclaration a fait l'objet d'une publication dans le journal Métro la fin de semaine dernière. Il est toujours possible de la signer ; Bertrand partage le lien pour ce faire.
- Forum social mondial 2021
Chantal Ide invite les délégué-es à participer au Forum social mondial du 25 au 30 janvier 2021, et en particulier à l'atelier de nos alliés d'ATTAC-Québec, qui aura lieu ce vendredi à 11 h. Tous les détails sur le site Web du FSM 2021 : <https://wsf2021.net/>
- Mois de l'histoire des Noir-es
Rama fait le point sur les activités prévues dans le cadre du Mois de l'histoire des Noir-es.

Il est proposé par Corine Gagnon-Tremblay
Appuyé par Marlène Figueroa

De lever l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 22 h.

Dominique Daigneault
Présidente

Bertrand Guibord
Secrétaire général

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 71
Femmes : 38
Hommes : 33
Officiel-les : 67
Substituts : 4